

# œNO-NEWS

## DES CÔTES DE BOURG



JANVIER – FEVRIER 2017

### Agenda

#### Janvier

**6, 10, 17 et 24** : Partenariats matchs Boxers  
**10** : Apéro Concert à l'Auditorium de Bordeaux  
**13** : Soirée Théâtre au Bar à vin  
**15** : Date limite de dépôt de votre déclaration de revendication en AOC Côtes de Bourg  
**15** : Partenariat CGR Le Français  
**19** : Dégustation-présélection Concours Général Agricole  
**28** : AG du Conservatoire de l'Estuaire au bar à vin  
**29 au 31** : Salon Vinisud, stand appellation

#### Février

**3, 14, 21** : Partenariats matchs Boxers  
**3** : Vie Sauvage - Collection hiver à Bordeaux  
**9** : Conférence de presse Côtes de Bourg-Côte de Bœuf  
**10** : Partenariat match Girondins- PSG  
**10** : Dégustation Guide Bettane Desseauve  
**14** : Votre ODG audité par Quali-Bordeaux  
**15** : Ice Wine Gala By Boxers au bar à vin  
**16** : Soirée Sushis au bar à vin  
**17** : Concert de Bourg, Arts et Vins  
**27 et 28** : Election des délégués communaux

#### BORDEAUX Mars

**3 au 5** : Côtes de Bourg-Côte de Bœuf à Bordeaux  
**5** : Milonga au bar à vin  
**7 au 10** : Salon Foodex Japan, stand appellation  
**11/12** : Partenariat match UBB  
**17** : Dégustation Guide Hachette  
**22** : Dégustation Confidences des Chais  
**22 et 23** : Salon So Evénements au Matmut  
**23 au 25** : Salon TJH à Chengdu, stand appellation  
**24** : Apéro Concert à l'Auditorium  
**30** : Journée Club Best Of Wine Tourism au bar à vin

#### Avril

**1** : Assemblée Générale du Syndicat et de l'EURL  
**2** : Primeurs au Grand Théâtre de Bordeaux  
**2** : Retour d'Amawaterways  
**9** : Frappadingue  
**21 et 22** : Challenge international au Palais des Congrès de Bordeaux  
**30** : Chapitre de la Connétablie au bar à vin et à la citadelle de Bourg

#### Mai

**13 et 14** : Portes Ouvertes en Côtes de Bourg  
**22 au 24** : Salon Top Wine Pékin

### Edito

Au nom du Conseil d'Administration et des permanents du Syndicat Viticole des Côtes de Bourg, je vous adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Vous le savez, tous les 3 ans, les délégués des 15 communes de notre appellation sont renouvelés. C'est l'occasion de vous présenter le bilan des activités de votre Syndicat Viticole tant sur le plan technique que promotionnel. Ces réunions auront lieu dans notre nouvelle salle de réunion (en dessous du bar à vin ; une convocation sera envoyée par courrier) :

- **lundi 27 février 2017** à 17h30 pour les opérateurs de Bourg, Lansac, Mombrier, Prignac, Pugnac, Saint Trojan, Tauriac et Teuillac ;

- **mardi 28 février 2017** à 17h30 pour les opérateurs de Bayon, Comps, Gauriac, Saint Ciers de Canesse, Saint Seurin, Samonac et Villeneuve ;

Vous aurez la possibilité de vous exprimer sur l'ensemble des sujets qui vous semblent importants.

L'appellation a besoin de votre engagement pour que votre syndicat soit représentatif de tous ses membres (si vous ne pouvez pas être présent, merci de déposer votre candidature sur papier libre à la Maison du Vin). Nous devons continuer les efforts entrepris ces dernières années pour que la marque Côtes de Bourg conforte son image et son positionnement tant sur le plan national qu'à l'étranger.

Le rôle de délégué n'est pas une charge très lourde en soi mais il est le rouage indispensable des décisions prises en Assemblée Générale, qui s'appliquent à l'ensemble des opérateurs. D'avance merci de votre engagement.

Les défis que nous devons relever aujourd'hui et demain sont nombreux mais nous pouvons réussir ensemble, pour assurer la pérennité de nos exploitations.

Jean-Samuel EYNARD  
Président

## URGENT Top Wine Pékin 22 au 24 mai 2017



L'appellation participera au salon Top Wine Pékin du 22 au 24 mai 2017. Comme d'habitude, un pôle unique Côtes de Bourg rassemblera l'*Espace Free Tasting* et les opérateurs pour avoir un maximum de visibilité.

L'opérateur souhaitant faire le déplacement doit s'engager et verser un acompte de 1000€ (coût : 500 € par jour). Vos frais de transport et d'hébergement sont susceptibles d'être éligibles aux aides OCM. Dès votre retour, vous devrez, nous fournir tous les justificatifs originaux : cartes d'embarquement, factures d'hôtel, justificatifs d'acheminement aéroport-hôtel).

**Inscriptions avant le 26 février 2017** auprès de Didier Gontier [info@cotes-de-bourg.com](mailto:info@cotes-de-bourg.com) (à contacter également pour des renseignements complémentaires).

Les opérateurs ne souhaitant pas faire le déplacement auront la possibilité de présenter leur vin à l'*Espace Free Tasting*, animé par les représentants de l'appellation.

Date limite de dépôt au Syndicat de votre échantillon (cuvée de votre choix) : **31 mars 2016** accompagné de sa fiche technique (en français et en anglais).

Pour plus de renseignements contactez également Didier Gontier.

### Autres salons 2017

Vous pouvez, dès à présent, vous inscrire aux derniers salons à l'export où l'appellation sera présente en novembre 2017 (ProWine China à Shanghai et Hong Kong Wine Fair), auprès de Didier Gontier à [info@cotes-de-bourg.com](mailto:info@cotes-de-bourg.com)

## Confidences des Chais 22 mars 2017



Le Syndicat renouvelle cette action le 22 mars, de 10h00 à 17h00, à la Maison des Vins. Nous offrirons aux courtiers et négociants de la place de Bordeaux la visibilité d'approvisionnements possibles en Côtes de Bourg.

Pour présenter vos vins il suffit d'envoyer un mail **au plus tard le 10 mars 2017** à [info@cotes-de-bourg.com](mailto:info@cotes-de-bourg.com) en joignant la fiche technique spécifique complétée\*. Le nombre d'échantillons sera limité à 2 cuvées ou millésimes uniquement pour la catégorie bouteille, pas de limite pour les vrac. Aucune dégustation de pré-sélection ne sera réalisée, aucune notion de prix demandée.

Les bouteilles identifiées de vos lots seront à déposer au Syndicat **le 20 mars**.

### Salon SO Evénements 22 et 23 mars 2017

L'appellation participera à ce salon de l'événementiel qui aura lieu les 22 et 23 mars prochains au Matmut Atlantique de Bordeaux. Dédié au tourisme d'affaires, il réunira des organisateurs d'événements et de nombreux prestataires de séminaires, congrès, conférences...

Une présentation de l'appellation avec dégustation sera faite dans la loge Côtes de Bourg.

## Primeurs au Grand Théâtre 2 avril 2017



Pour la septième année consécutive, les Côtes de Bourg inviteront le monde professionnel du vin au Grand Théâtre de Bordeaux pour découvrir le dernier millésime entre 17h30 et 22h00. Une belle occasion de séduire nos différents interlocuteurs dans un des plus magnifiques lieux de Bordeaux. Vous êtes naturellement conviés à participer à cette opération pour présenter votre vin, cependant si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous vous proposons de faire déguster une cuvée (par couleur) en 2016.

Si vous souhaitez présenter votre vin merci de bien vouloir apporter 1 bouteille par cuvée au Syndicat **le 17 mars** (*au plus proche de la dégustation pour assurer une bonne présentation des vins.*) accompagnée d'une fiche technique spécifique\*. Nous établirons, des livrets avec les différents vins pour donner à nos invités l'ensemble de vos informations. Des invitations par voie électronique seront à votre disposition.

### Appel échantillons Guide Bettane Desseauve

Hélène Durand dégustera pour le guide Bettane Desseauve, les Côtes de Bourg 2014 en rouge et 2015 en blancs, le 10 février à la Maison des Vins.

Merci de déposer vos échantillons (2 bouteilles par cuvée) **au plus tard mardi 7 février** accompagnés de la fiche technique.\*

### Appel échantillons

Un négociant en vins (SARL DE CONINCK N.W.W.) situé dans le Fronsadais est à la recherche de vins des Côtes de Bourg rouges pour un de ses clients.

Si vous êtes intéressés, contactez Monsieur François De Coninck au 06.58.41.41.96 ou par mail à [fdeconinck@wanadoo.fr](mailto:fdeconinck@wanadoo.fr) au plus tard le 6 février 2017.

### **Appel échantillons Belgique : Sélection Bordeaux 2017**

Pour la 9<sup>ème</sup> année, le CIVB organise la «Sélection Bordeaux» en Belgique (anciennement "Bordeaux Coups de Cœur").

Les échantillons envoyés seront dégustés à l'aveugle par un jury d'experts belges.

La sélection sera mise en avant tout au long de l'année, à travers différentes opérations et en avant-première, lors de Prowein en Allemagne.

Pour participer, prenez directement contact avec votre importateur en Belgique pour qu'il inscrive vos vins avant le 22 février 2017.

Vous pouvez également vous inscrire directement en cliquant sur le lien: [www.selectionbordeaux.be](http://www.selectionbordeaux.be)

### **Guide Hachette**

La dégustation de sélection du guide se déroulera le 17 mars 2017 au Syndicat Viticole. Les millésimes à présenter doivent être encore à la vente à l'automne 2017 et non décrits dans le dernier guide : 2015 en rouge (ou 2014, s'il est élevé en fût) et 2016 en blanc (ou 2015 s'il est élevé en fût). Le nombre de vins est limité à 2 par exploitation et 3 par coopérative. Vous devrez apporter vos échantillons (2 bouteilles par cuvée dont une nue avec étiquette maintenue par un élastique ou un ruban adhésif) au Syndicat avant le 7 février 2017, avec une fiche du Guide Hachette par vin\*, sur laquelle sera renseigné le prix de vente TTC et agrafée l'étiquette/contre-étiquette du vin présenté.

### **Concert Bourg, Arts et Vins 17 février 2017**

Tous les mélomanes ont rendez-vous le 17 février 2017 au Château de la Citadelle de Bourg pour le prochain concert de *Bourg, Arts et Vins*.

Le duo Fanny Clamagirand et Louis Schwizgebel interprétera, au violon et

au piano, des œuvres de Maurice Ravel, Franz Liszt, Nathan Milstein & César Franck.

Une dégustation de vins des Côtes de Bourg rouges 2014 clôturera la soirée.

Les viticulteurs intéressés doivent contacter Marion Moins par mail à [accueil@cotes-de-bourg.com](mailto:accueil@cotes-de-bourg.com)

### **Girondins de Bordeaux**



Il reste quelques places pour faire déguster votre vin à l'occasion du match Bordeaux – PSG le 10 février 2017 à 21h

(mise en place à 18h30).

Inscriptions auprès de Didier Gontier à [info@cotes-de-bourg.com](mailto:info@cotes-de-bourg.com)

(1 personne par propriété). Les nouveaux inscrits seront privilégiés.

### **Boutique**

**Permanences** : des dates sont encore libres (les 5, 19 et 24 février, ainsi que les 5, 18, 19, 21 et du 23 au 26 mars).

Consultez le calendrier sur : <http://beta.doodle.com/poll/g6t446r2vermdd49> et inscrivez-vous ou par mail : [cotesdebourg.boutique@orange.fr](mailto:cotesdebourg.boutique@orange.fr) ou par téléphone au 05 57 68 22 28.

**Site Internet** : afin de donner des informations les plus exactes possibles aux internautes, merci de communiquer à Hélène Sambor sur [cotesdebourg.boutique@orange.fr](mailto:cotesdebourg.boutique@orange.fr) les modifications concernant votre vin présent à la Boutique.

### **Portes Ouvertes**

**13 et 14 mai 2017**

Les viticulteurs qui le souhaitent peuvent encore s'inscrire aux Portes Ouvertes 2017 en renvoyant à [cotesdebourg.boutique@orange.fr](mailto:cotesdebourg.boutique@orange.fr)

avant le 15 février, la fiche d'inscription aux Portes Ouvertes (disponible sur [www.cotes-de-bourg.com](http://www.cotes-de-bourg.com) dans Espace professionnels, Lettres d'infos).

Merci de nous communiquer les animations mises en place dans vos exploitations à l'occasion des Portes Ouvertes (expositions, repas...) afin de les transmettre aux amateurs de vins à

la Boutique de La Maison du Vin et sur le site Internet de l'appellation.

### **Rallye Oenotouristique**

En raison de nombreuses animations en 2016 et de l'ouverture de notre nouvel espace de réception, le rallye oenotouristique n'avait pas eu lieu.

Il sera de retour cette année : le 10 juin 2017.

### **Concours Mondial**

#### **des vins Féminalise**

La 11<sup>ème</sup> édition aura lieu le 6 avril 2017 à Beaune. Date limite d'inscription : 17 février. Dépôt des bouteilles avant le 24 février au Syndicat. Tél : 03 .85 .45 .11 .11.

E-mail : [feminalise@feminalise.com](mailto:feminalise@feminalise.com)

Site : [www.feminalise.com](http://www.feminalise.com)

### **Prix Plaisir**

#### **Bettane & Desseauve**

Ce concours est ouvert à tous les vins à moins de 15€. Inscriptions jusqu'au 24 février sur le site suivant : <https://prixplaisir.bettanedesseauve.com/> ou en retournant le bulletin d'inscription. (téléchargeable sur [www.cotes-de-bourg.com/espace-professionnels](http://www.cotes-de-bourg.com/espace-professionnels), rubrique Oenonews/lettres d'infos)

Contact: Bettane et Desseauve

6 rue de Lisbonne 75008 Paris

Tel : 01 48 01 98 25 Fax : 01 48 01 90 55

### **Journée Technique & Forum environnemental**

La 13<sup>ème</sup> Journée Technique du CIVB et le 9<sup>ème</sup> Forum Environnemental de la filière des vins de Bordeaux auront lieu le 14 février au Palais des Congrès de Bordeaux.

Les résultats des travaux en matière de recherche soutenus par le CIVB, ainsi que les actions de toute la filière sur le développement durable, pour faire face aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux vous seront présentés.

Inscriptions gratuite mais obligatoire sur [www.bordeauxprof.com](http://www.bordeauxprof.com)



## Dégustations – mots de refus

La liste des 89 mots de refus pour l'examen organoleptique des vins de l'appellation Côtes de Bourg appliqués lors des contrôles produits Quali-Bordeaux est disponible sur [www.cotes-de-bourg.com](http://www.cotes-de-bourg.com) dans Espace professionnels, informations ODG.

(Deux mots ont été retirés sur les 91 à usage national : créosote et grêle).

## Informations France Agrimer

### Aides aux investissements – appel à projets 2017 :

Suite à des difficultés techniques relatives à la téléprocédure Viti-investissement, la date de clôture de l'appel à projet investissement est reportée au lundi 6 février 2017 au soir (au lieu du 23/01/2017).

Les utilisateurs seront informés sur la page d'accueil du site Viti-investissement.

## Informations Bar Aquitaine restructuration

### Avenant au plan collectif ou nouvel engagement

Le plan collectif de restructuration arrive en seconde campagne de réalisation.

En année 2, les viticulteurs peuvent souscrire :

- un avenant individuel à la hausse ou à la baisse s'ils sont déjà engagés dans le plan collectif,

- un engagement s'ils ne se sont pas inscrits dans le plan la première année (nouveaux entrants).

Il ne sera pas possible d'entrer dans le plan en année 3.

Les avenants à la hausse et les nouveaux engagements ne peuvent avoir pour effet un dépassement de la surface maximum du plan, fixée à 3 900 ha.

Les avenants à la baisse sont acceptés dans tous les cas.

Le total des avenants à la hausse et des nouveaux engagements doit compenser les avenants à la baisse.

Les avenants à la hausse et nouveaux engagements sont classés selon des critères de priorité qui privilégient les nouveaux installés. Pour une même date, les demandes sont acceptées dans l'ordre des superficies croissantes.

Les avenants à la hausse ou les nouveaux engagements devront être adressés avec les justificatifs prévus avant le 15 mars 2017 auprès de Bordeaux Aquitaine Restructuration (BA-r).

Les viticulteurs déjà engagés dans le plan collectif recevront un imprimé pré-renseigné. Les personnes voulant s'engager en année 2 doivent compléter un dossier d'engagement vierge téléchargeable directement sur le site <http://ba-r.fr>.

Un viticulteur nouvel engagé ou déposant un avenant à la hausse peut déjà contacter sa banque afin d'établir ses cautions bancaires, le délai pouvant être long.

Pour rappel le calcul est le suivant :

- une garantie d'avance (celle-ci rend possible le paiement systématique d'une avance pour les plantations de chacune des années d'engagement) égale à :

« Nombre d'hectares supplémentaires engagés dans le plan pour les 2 ans x 4 224 € (arrondir à l'euro supérieur) »

- une garantie de bonne fin (celle-ci assure la bonne exécution de l'engagement) égale à :

« Nombre d'hectares supplémentaires engagés dans le plan pour les 2 ans x 1 200 € (arrondir à l'euro supérieur) »

Pour les avenants à la hausse, les cautions doivent correspondre uniquement à la superficie supplémentaire (ne pas faire de caution globale, incluant les engagements existants).

Les critères de priorité ainsi que les modèles de cautions sont consultables

sur le site : <http://ba-r.fr>, de même que deux articles concernant la gestion des autorisations de plantation ainsi que les pièges à éviter lorsque l'on demande celles-ci.

BA-r

1 Cours du XXX juillet, 33000 BORDEAUX

Tél 05.56.00.22.96 / Tel 2 : 05.35.00.20.39

Fax : 05.56.48.53.79

Mail : [bar@fgvb.fr](mailto:bar@fgvb.fr) / Site : [ba-r.fr](http://ba-r.fr)

## Rencontre avec les experts douaniers de la filière viticole

Vous trouverez ci-après les liens vers des documents cités ou présentés lors de la rencontre du 11 janvier avec les experts douaniers de la filière Vins et Alcools :

<https://pro.douane.gouv.fr/>

<http://www.douane.gouv.fr/articles/a12956-tour-de-france-vins-et-alcools>

<http://www.douane.gouv.fr/articles/a12455-la-vente-de-vin-a-l-etranger-les-fondamentaux>

<http://www.bordeauxprof.com/infoInstitutionnelle/SitePages/Informations%20g%C3%A9n%C3%A9rales.aspx>

## Les cours du mois de décembre

**Rendu-Mise 2015** : 453 hl à 1467 €/T de moyenne, 2 contrats

**Vrac 2015** : 639 hl à 1443 €/T de moyenne, 5 contrats

**Vrac 2016** : 380 hl à 1724 €/T de moyenne, 2 contrats

\*téléchargeable sur [www.cotes-de-bourg.com/espace-professionnels](http://www.cotes-de-bourg.com/espace-professionnels), rubrique **Fiches Techniques - Dégustations**)

## Syndicat Viticole des Côtes de Bourg

1, place de l'Eperon 33710 Bourg sur Gironde – Tél : 33 (0)5 57 94 80 20

Fax : 33 (0)5 57 94 80 29

e-mail : [info@cotes-de-bourg.com](mailto:info@cotes-de-bourg.com) – [www.cotes-de-bourg.com](http://www.cotes-de-bourg.com)